

rapport trimestriel
juillet août septembre

T3 2007



T SO₃

MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL	1
ANALYSE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE	2
SOMMAIRE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION	2
RÉSULTATS D'EXPLOITATION	3
ÉLÉMENTS SÉLECTIONNÉS	4
VERSEMENTS DE CAPITAL REQUIS ET ENGAGEMENTS	5
SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS	6
RESSOURCES FINANCIÈRES	6
TRANSACTION HORS BILAN	7
TRANSACTIONS APPARENTÉES	7
MODIFICATION DE CONVENTIONS COMPTABLES	7
CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTES	8
LIQUIDITÉS ET RESSOURCES FINANCIÈRES	10
VOLATILITÉ DU COURS DES ACTIONS	10
INSTRUMENTS FINANCIERS	10
INFORMATIONS SECTORIELLES	10
FACTEURS DE RISQUES	11
DÉCLARATION PROSPECTIVE	12
ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS	13

Message du président-directeur général

Chers actionnaires,

Au cours du troisième trimestre de 2007, nous avons annoncé cinq ventes additionnelles, réparties aux États-Unis et au Canada. Ces ventes témoignent encore une fois de l'intérêt du marché pour un produit simple à utiliser, économique et entièrement sécuritaire pour les utilisateurs, les patients et l'environnement ; une préoccupation grandissante à l'échelle internationale.

À cet égard, l'émergence d'initiatives environnementales telles que le *Hospitals for a Healthy Environment* (H2E) aux États-Unis dont nous sommes membres, nous positionne très avantageusement face à la compétition. Le H2E est une organisation nationale dont la mission est d'encourager et d'appuyer les hôpitaux dans leur virage environnemental et TSO₃, grâce aux caractéristiques uniques de son produit, est le seul fournisseur d'appareils de stérilisation reconnu par cette association qui regroupe plusieurs centaines d'hôpitaux américains.

Sur le territoire canadien, une autre initiative environnementale appuie nos démarches auprès des hôpitaux : la réglementation émise par Environnement Canada demande aux organisations de la santé de réduire de 99 %, leurs émissions d'oxyde d'éthylène dans l'atmosphère, un gaz toxique utilisé en stérilisation et pour lequel le stérilisateur à l'ozone 125L est une solution de remplacement.

Parmi les ventes du trimestre, mentionnons celle qui nous a permis de conclure le programme des sites de référence ; une étape qui se termine en beauté puisqu'elle est marquée par une acquisition. Soulignons également la vente d'un second appareil auprès d'un même hôpital, ainsi qu'une deuxième vente réalisée dans une ville américaine grâce à de bonnes références d'un premier client. Des preuves éloquentes que notre stratégie de collaboration étroite avec les premiers utilisateurs, afin d'assurer leur satisfaction, est gagnante.

En revoyant notre démarche de commercialisation en début d'année 2006, nous avons entrepris le développement de notre propre force de vente. Cela fait un peu plus d'une année et demie que nous travaillons au recrutement et à la formation de professionnels des ventes, efficaces et passionnés. Le cycle de vente de notre appareil étant de 12 à 18 mois, nous commençons à récolter les fruits de nos efforts.

Notre équipe de vente grandissante est composée de gens d'expérience déterminés à faire une place de plus en plus importante à la stérilisation à l'ozone dans le marché. Nous travaillons donc sans relâche afin de compléter les ventes prévues à court terme, tout en maintenant les efforts nécessaires au déploiement du stérilisateur à l'ozone 125L en 2008.



Jocelyn Vézina
Président-directeur général

Analyse des résultats d'exploitation et de la situation financière

Cette analyse doit être lue en parallèle avec les renseignements contenus dans les états financiers vérifiés de la Société ainsi que les notes complémentaires s'y rapportant.

SURVOL

Fondée en juin 1998, la Société a mis au point un nouveau procédé de stérilisation unique utilisant l'ozone comme agent stérilisant. Le premier appareil issu de cette plate-forme technologique, le stérilisateur à l'ozone 125L, a été conçu pour permettre la stérilisation de la nouvelle génération d'instruments chirurgicaux et diagnostiques composés de matériaux sensibles à la chaleur, surtout des polymères. Dotée de l'homologation de Santé Canada depuis le 3 mai 2002, la Société obtenait, le 3 septembre 2003, l'autorisation de la *Food and Drug Administration (FDA)* des États-Unis pour la commercialisation de son stérilisateur à l'ozone 125L et de l'indicateur chimique qui l'accompagne. Le 3 août 2006, la FDA autorisait l'utilisation du 125L pour la stérilisation d'une gamme significativement plus vaste d'instruments à lumières aux diamètres internes plus petits et aux longueurs plus grandes.

FORCE DE VENTE INTERNE

La Société appuie sa stratégie de commercialisation sur l'embauche de sa propre force de vente. Depuis le début de 2006, la Société a procédé à l'embauche de plusieurs représentants, et ce, majoritairement sur le territoire américain. L'équipe en place profite de la contribution de professionnels de la vente ayant une vaste expérience avec l'équipement de capitalisation destiné tant aux blocs opératoires qu'aux centrales de stérilisation.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Périodes terminées les 30 septembre (non vérifié)

	<u>TROISIÈME TRIMESTRE</u>		<u>NEUF MOIS</u>	
	2007	2006	2007	2006
VENTES	281 525 \$	33 961 \$	1 055 401 \$	636 110 \$
FRAIS				
Exploitation	431 548	308 057	1 246 332	1 186 140
Marketing	1 055 463	794 376	3 039 599	2 289 755
Recherche et développement	438 415	387 637	1 267 439	1 267 583
Administration	725 911	705 234	2 303 356	2 220 493
Financiers	4 342	1 968	11 048	12 270
	2 655 679	2 197 272	7 867 774	6 976 241
PERTE D'EXPLOITATION	2 374 154	2 163 311	6 812 373	6 340 131
AUTRES REVENUS	331 424	150 242	1 066 486	829 625
PERTE NETTE	2 042 730 \$	2 013 069 \$	5 745 887 \$	5 510 506 \$
PERTE NETTE PAR ACTION DE BASE ET DILUÉE	0,04 \$	0,06 \$	0,13 \$	0,15 \$
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D'ACTION EN CIRCULATION	47 790 928	35 532 147	44 473 596	36 505 341

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Périodes terminées le 30 septembre 2007, comparativement aux périodes terminées le 30 septembre 2006.

Ventes

Les ventes se sont élevées à 281 525\$ pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2007 comparativement à 33 961 \$ pour la période correspondante de 2006. La Société a reçu au cours du troisième trimestre de 2007 des contrats de vente pour cinq stérilisateurs à l'ozone 125L ainsi que les accessoires qui les accompagnent, comparativement à aucune vente d'appareils pour la période correspondante de 2006. Selon notre politique de reconnaissance des revenus, la Société est en mesure de comptabiliser ses revenus au moment du transfert de propriété, soit lors de la livraison des appareils. En conséquence, des cinq contrats de vente reçus, deux ventes ont été comptabilisées au troisième trimestre. Les trois autres contrats de vente seront comptabilisés à titre de revenus lors de la livraison des appareils. La reconnaissance des revenus de ces trois derniers appareils, en début de quatrième trimestre, représentera un montant de 498 787 \$. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007, les ventes se sont élevées à 1 055 401\$ comparativement à 636 110 \$, pour la période correspondante de 2006.

Exploitation

Les frais d'exploitation se sont élevés à 431 548 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2007 comparativement à 308 057 \$ pour la même période en 2006. Les frais d'exploitation sont principalement reliés au département de production, aux coûts de fabrication des appareils et au service à la clientèle de la Société. L'écart entre les deux périodes s'explique principalement par une augmentation du coût des marchandises vendues ainsi que par une augmentation des frais reliés aux garanties. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007, les frais d'exploitation se sont élevés à 1 246 332 \$ comparativement à 1 186 140 \$ pour la même période en 2006. L'écart entre ces deux périodes s'explique par une augmentation du coût des marchandises vendues ainsi que par une diminution de la masse salariale.

Marketing

Les frais de marketing se sont élevés à 1 055 463 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2007 comparativement à 794 376 \$ pour la période correspondante de 2006. L'écart entre les deux périodes s'explique par une augmentation des salaires et des frais de représentation, suite à la croissance de l'équipe de vente, ainsi que par une augmentation des commissions payées. En contrepartie les honoraires professionnels ont connu une baisse entre les deux périodes. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007, les frais de marketing se sont élevés à 3 039 599 \$ par rapport à 2 289 755 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'écart entre ces deux périodes s'explique également par une augmentation de la masse salariale, des frais de représentation ainsi que des commissions payées. En contrepartie, les frais reliés aux sites de référence et les honoraires professionnels ont connu une baisse entre ces deux périodes.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION (suite)

Activités de recherche et développement

Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2007, les frais de R-D avant crédits d'impôts se sont élevés à 438 415 \$ comparativement à 387 637 \$ pour la même période en 2006. La hausse entre les deux périodes s'explique par une augmentation des achats de matériaux ainsi que par une augmentation des frais reliés aux travaux sur le projet « des prions » en Angleterre. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007, les frais de recherche et développement se sont élevés à 1 267 439 \$ par rapport à 1 267 583 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Administration

Les frais d'administration se sont élevés à 725 911 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2007 comparativement à 705 234 \$ pour la même période en 2006. La hausse entre les deux périodes s'explique principalement par une augmentation des honoraires professionnels. En contrepartie, il y a eu une diminution des bonis versés à la direction ainsi que du poste *rémunération à base d'actions*. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007, les frais d'administration ont atteint 2 303 356 \$ par rapport à 2 220 493 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse entre les deux périodes s'explique principalement par une augmentation des salaires, des honoraires professionnels ainsi que par une augmentation du poste *rémunération à base d'actions*. En contrepartie, il y a eu une diminution des bonis versés.

Autres revenus

La Société affiche, pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2007, des autres revenus de 331 424 \$ comparativement à 150 242 \$ pour la période correspondante en 2006. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007, la Société affiche des autres revenus de 1 066 486 \$ par rapport à 829 625 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Ces augmentations s'expliquent principalement par une hausse des revenus de placement.

Pertes nettes

La Société a enregistré, pour le troisième trimestre de 2007, une perte nette de 2 042 730 \$, soit 0,04 \$ par action, comparativement à une perte de 2 013 069 \$ pour la même période de 2006, soit de 0,06 \$ par action. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007, la perte nette s'est élevée à 5 745 887 \$ soit 0,13 \$ par action, comparativement à 5 510 506 \$, soit de 0,15 \$ par action pour la même période en 2006.

ÉLÉMENTS SÉLECTIONNÉS

	30 SEPTEMBRE		31 DÉCEMBRE		
	2007	2006	2006	2005	2004
Liquidités (encaisse et placements temporaires)	27 837 259 \$	8 738 435 \$	7 308 782 \$	14 595 003 \$	10 678 563 \$
Débiteurs	940 077 \$	473 840 \$	811 119 \$	344 302 \$	332 331 \$
Stocks	2 848 385 \$	3 337 515 \$	3 387 837 \$	3 303 258 \$	2 845 586 \$
Revenus perçus d'avance	140 501 \$	46 847 \$	75 709 \$	961 826 \$	36 060 \$
Actifs	35 995 447 \$	16 854 296 \$	15 743 739 \$	22 587 034 \$	18 310 919 \$

RÉSULTATS D'EXPLOITATION (suite)

Liquidités et situation financière

Au 30 septembre 2007, l'encaisse et les placements temporaires s'élevaient à 27 837 259 \$ et les débiteurs à 940 077 \$, soit une somme totale de 28 777 336 \$ comparativement à un montant total de 9 212 275 \$ pour la période correspondante en 2006. L'écart entre les deux périodes s'explique principalement par la réalisation d'un financement de 23 M\$ au cours du premier trimestre de 2007. De plus, la Société a encaissé, au cours du troisième trimestre, la somme de 4 033 250 \$ suite à l'exercice de 1 613 300 bons de souscription au prix de 2,50 \$. Ces bons de souscription expiraient le 7 juillet 2007. Par ailleurs aucune somme n'est investie dans du papier commercial adossé à des actifs.

Débiteurs

Au 30 septembre 2007, les débiteurs s'élevaient à 940 077 \$ comparativement à un montant total de 473 840 \$ pour la période correspondante en 2006. L'écart entre les deux périodes s'explique par une augmentation du crédit d'impôt pour la R-D et des comptes à recevoir.

Stocks

Au 30 septembre 2007, le montant relatif aux stocks était de 2 848 385 \$ comparativement à 3 337 515 \$ pour la même période en 2006. Ces sommes correspondent à l'allocation pour la fabrication d'un parc d'appareils destiné à la commercialisation du stérilisateur à l'ozone. La diminution entre les deux périodes s'explique principalement par la vente d'appareils.

Revenus perçus d'avance

Au 30 septembre 2007, les revenus perçus d'avance s'élevaient à 140 501 \$ comparativement à un montant de 46 847 \$ pour la même période en 2006. Le poste *revenus perçus d'avance* est issu de transactions financières relatives à des pièces, des garanties et des contrats de service non encore reconnues aux ventes.

VERSEMENTS DE CAPITAL REQUIS ET ENGAGEMENTS

Les versements de capital requis, ainsi que différents engagements contractuels s'échelonneront comme suit au cours des prochains exercices :

	2007	2008	2009
Contrat de location et loyer	9 159 \$	19 632 \$	3 590 \$
Contrat de R-D	95 755	-	-
TOTAL	104 914 \$	19 632 \$	3 590 \$

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(000\$ sauf perte/action)	2007			2006			2005		
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
Ventes	281	575	199	434	34	301	301	11	161
Autres revenus	331	561	174	242	150	443	236	197	157
Pertes nettes	2 043	1 634	2 069	1 967	2 013	1 492	2 005	1 835	1 401
Perte nette par action (de base et diluée)	0,04	0,04	0,05	0,05	0,06	0,04	0,05	0,05	0,04

Ce tableau montre l'évolution trimestrielle des ventes et des autres revenus ainsi que la perte. À la lecture du tableau, on constate que le poste *perte nette par action* a été très stable et constant depuis les neuf derniers trimestres.

RESSOURCES FINANCIÈRES

Historiquement, la Société a financé ses activités à partir de diverses rondes de financement public et privé de même que par l'obtention de diverses subventions gouvernementales. Depuis sa fondation en juin 1998, la Société a levé plus de 70 000 000 \$ issus de la vente de ses actions.

Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2007, le taux d'absorption mensuel des liquidités (burn rate) a été de l'ordre de 615 000 \$. La Société anticipe une augmentation de son taux d'absorption mensuel, suite à la croissance des dépenses requises par la commercialisation de son produit, avant de diminuer suite à l'accélération des ventes.

La Société a conclu, le 8 mars 2007, un financement de 23 000 000 \$ par l'émission de 9 200 000 unités. Chaque unité comprend une action ordinaire et un demi-bon de souscription. Chacun des 4 600 000 bons de souscription ainsi émis permet l'achat d'une action ordinaire à un prix de 3,00 \$, et ce, jusqu'au 8 mars 2009. De plus à titre de contrepartie additionnelle dans le cadre de cette émission d'unités, la Société a octroyé 460 000 bons de souscription aux placeurs pour compte. Chaque bon permet de souscrire à une action ordinaire de la Société à un prix de 2,50 \$ et ce, d'ici le 8 septembre 2008.

La Société a également encaissé, majoritairement au cours du troisième trimestre de 2007, la somme de 4 033 250 \$ suite à l'exercice de 1 613 300 bons de souscription au prix de 2,50 \$. Émis en 2005, ces bons de souscription expiraient le 7 juillet 2007.

La Société dispose également d'une marge de crédit lui permettant d'obtenir des avances jusqu'à un maximum de 350 000 \$. Cette marge de crédit, qui est renouvelable annuellement, porte intérêt au taux préférentiel plus 1,0 %. Les comptes débiteurs et les stocks de la Société sont donnés en garantie de cette marge de crédit et la Société doit respecter certains ratios financiers que l'on retrouve habituellement dans ce type de prêt. Au 30 septembre 2007, cette marge de crédit était inutilisée.

RESSOURCES FINANCIÈRES (suite)

Au 30 septembre 2007, le nombre d'actions en circulation était de 47 863 402.

TRANSACTION HORS BILAN

La Société n'a réalisé aucune transaction hors bilan.

TRANSACTIONS APPARENTÉES

La Société loue les locaux qu'elle utilise d'une entreprise détenue par certains actionnaires de la Société.

Au cours des trois premiers trimestres de 2007 et de 2006 et des deux derniers exercices complets, la Société a effectué les transactions apparentées suivantes, mesurées à la juste valeur :

	<u>30 SEPTEMBRE</u>		<u>31 DÉCEMBRE</u>	
	2007	2006	2006	2005
Loyer	44 524 \$	43 353 \$	57 804 \$	56 560 \$
Autres frais reliés au bail	53 699	62 026	76 431	73 462
	98 223 \$	105 379 \$	134 235 \$	130 022 \$

Pour les périodes terminées les 30 septembre, aucune somme n'est incluse dans les créateurs relativement à la société apparentée.

MODIFICATION DE CONVENTIONS COMPTABLES

Incidences de l'adoption des instruments financiers

Le 1^{er} janvier 2007, la Société a adopté les nouvelles normes comptables de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) concernant les instruments financiers (chapitre 3855) et autres éléments du résultat étendu (chapitre 1530). Les données des périodes précédentes au 1^{er} janvier 2007 n'ont pas été retraitées.

MODIFICATION DE CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Incidences de l'adoption des instruments financiers (suite)

Le 1^{er} janvier 2007, la Société a apporté les ajustements suivants à son bilan afin de se conformer aux nouvelles normes comptables :

Augmentation (diminution)	
Bilan	
Placements temporaires	20 216 \$
État du déficit	
Modification de conventions comptables	(20 216) \$

Autres éléments du résultat étendu

En vertu des nouvelles normes comptables de l'ICCA, la Société doit présenter un état du résultat étendu. Compte tenu que la Société a classifié l'ensemble de ses instruments financiers à titre d'instruments financiers détenus pour fins de transactions, aucun élément de variation n'a à être constaté dans le résultat étendu. En conséquence, le revenu net (perte nette) correspond au total du résultat étendu.

CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTES

Les états financiers de la Société sont préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus « P.C.G.R. » du Canada. Les conventions comptables importantes de la Société comprennent l'utilisation d'estimations, l'enregistrement des dépenses de recherche et de développement ainsi que la durée de vie utile ou la juste valeur des actifs incorporels. Certaines de nos conventions comptables importantes exigent l'utilisation de jugement dans leur application ou l'estimation de sujets fondamentalement incertains.

Les conventions comptables que nous jugeons être les plus importantes et nécessitant l'utilisation de jugement dans leur application sont énumérées ci-après.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction fasse des estimations et établisse des hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actifs et de passifs inscrits et sur les renseignements fournis quant aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants inscrits au titre des produits et des charges constatés au cours de la période considérée. Étant donné que le processus de présentation de l'information financière suppose l'utilisation d'estimations, les résultats réels pourraient différer de celles-ci.

CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTES (suite)

Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

Placements temporaires

Les placements temporaires sont classés à titre d'instruments détenus pour les fins de transaction à ce titre. Ils sont comptabilisés à la juste valeur marchande. L'augmentation ou la diminution de la juste valeur marchande est comptabilisée à titre de revenus de placements et présentée à l'état des résultats sous la rubrique *autres revenus*.

La juste valeur des instruments financiers correspond au montant duquel cet instrument financier pourrait être négocié en toute connaissance de cause et volontairement entre les parties impliquées. La juste valeur est basée sur les prix (cours acheteur-vendeur) provenant d'un marché actif. Si ce n'est pas le cas, la juste valeur est basée sur les prix de marché prévalant pour des instruments ayant des caractéristiques et des profils de risque similaires ou des modèles d'évaluation interne ou externe utilisant des données observables sur le marché.

Les instruments financiers dérivés doivent être comptabilisés à la juste valeur sauf s'ils sont spécifiquement désignés à titre de relation de couverture efficace, et la variation de la juste valeur sera comptabilisée directement dans le bénéfice net.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont constitués du coût d'acquisition d'une licence portant sur un brevet, du coût d'acquisition d'une technologie, incluant tous les droits qui y sont rattachés, du coût des brevets et du coût des marques de commerce.

L'amortissement des actifs incorporels est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie de ceux-ci, soit :

Brevets	20 ans
Licence	16 ans
Marques de commerce	10 et 15 ans

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Une charge d'amortissement reliée aux actifs incorporels de 57 082 \$ a été enregistrée au cours du troisième trimestre de 2007 comparativement à un montant de 54 951 \$ pour la même période de 2006.

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES FINANCIÈRES

La direction est d'avis qu'elle pourra obtenir du capital à long terme afin de permettre la réalisation des objectifs corporatifs de la Société. Par contre, il n'est pas possible de garantir que ces ressources financières seront disponibles.

VOLATILITÉ DU COURS DES ACTIONS

Le cours du marché des actions de la Société est sujet à la volatilité. Des différences relevées entre les résultats financiers ou scientifiques, comparées aux attentes des analystes qui suivent les activités de la Société, peuvent avoir des répercussions importantes sur le cours des actions de celles-ci.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de change

Pour les trois premiers trimestres de 2007, la Société a réalisé approximativement 72 % de son chiffre d'affaires en dollars américains comparativement à 81 % pour celui de 2006. Ce risque de change est partiellement contrebalancé par des achats et des frais d'exploitation en dollars américains.

INFORMATIONS SECTORIELLES

Les produits d'exploitation par secteurs géographiques se détaillent comme suit :

	30 SEPTEMBRE	
	2007	2006
Canada	298 254 \$	119 721 \$
États-Unis	757 147	516 389
	1 055 401 \$	636 110 \$

FACTEURS DE RISQUES

Risques liés aux activités d'exploitation

Les activités de la Société supposent certains risques et incertitudes propres à l'industrie dans laquelle elle évolue.

Risques relatifs aux opérations à l'étranger

TSO₃ devra effectuer la majeure partie de ses ventes à l'extérieur du Québec et du Canada, soit aux États-Unis et en Europe. Cette nécessité d'une commercialisation à l'échelle internationale placera la Société en concurrence directe avec des entreprises disposant de réseaux et de ressources plus importants que les siens. Rien ne peut garantir que les efforts de commercialisation qu'entend mener la Société sur les marchés internationaux, seule ou par le biais d'alliances stratégiques, seront couronnés de succès. Au niveau international, les activités de TSO₃ et ses perspectives d'avenir peuvent être touchées de façon négative par des facteurs tels que les politiques du Canada, des États-Unis et des gouvernements étrangers visant le commerce étranger, les investissements et les impôts, le contrôle des taux de change et la fluctuation de ceux-ci, les risques politiques et de plus longs cycles de paiement. Ces facteurs pourraient avoir un effet négatif important sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Compatibilité, biocompatibilité et projets de recherche et développement

Tous les procédés de stérilisation peuvent affecter les instruments médicaux ou en altérer les qualités essentielles avec le temps. En raison de l'oxydation qui se produit au contact de l'ozone et de la nature des instruments soumis au procédé de stérilisation, TSO₃ limite au minimum la quantité et la durée de contact de l'ozone avec les objets soumis au processus de stérilisation; cependant, l'oxydation peut avoir divers effets selon les matériaux. Pour véritablement établir la valeur commerciale de son procédé de stérilisation, TSO₃ devra continuer de démontrer la compatibilité de sa technologie avec une gamme importante d'instruments médicaux. Même si les travaux et les essais menés jusqu'à maintenant par TSO₃ permettent à la direction de dire que son procédé de stérilisation à l'ozone respecte l'intégrité d'un nombre important d'instruments médicaux actuellement utilisés en milieu hospitalier, la Société devra poursuivre de manière continue des études systématiques à cet égard. Par ailleurs, la Société ne peut garantir un succès quant à l'issue des différents projets de recherche et développement.

Dépendance envers le personnel-clé

La Société estime que son succès continuera de dépendre de sa capacité à attirer et à conserver des dirigeants qualifiés et d'autres membres du personnel-clé. La perte d'un employé-clé pourrait avoir un effet négatif important sur TSO₃.

Gestion de la croissance

La réalisation de ses objectifs immédiats pourrait propulser la Société dans une phase de croissance importante et rapide et l'obliger à augmenter considérablement ses effectifs, le nombre de ses partenaires, ses flux de trésorerie et ses capacités opérationnelles.

Propriété intellectuelle et risques de contrefaçon

Le succès de la Société dépend de sa technologie exclusive. TSO₃ s'appuie sur une combinaison de brevets, de secrets commerciaux, d'ententes de non-divulgaration et de dispositions contractuelles diverses pour protéger sa technologie exclusive.

FACTEURS DE RISQUES (SUITE)

Propriété intellectuelle et risques de contrefaçon (suite)

Rien ne peut garantir que les mesures prises par TSO₃ seront suffisantes pour empêcher l'appropriation illicite ou la contrefaçon de sa technologie par des tiers.

Risques de concurrence

Les produits de la Société font face à une forte concurrence. Bon nombre des concurrents de la Société possèdent des ressources financières et commerciales supérieures aux siennes. Par ailleurs, les concurrents actuels et éventuels de TSO₃ pourraient développer des produits ou des procédés plus efficaces et moins coûteux à utiliser que n'importe lequel des produits ou des procédés que TSO₃ pourrait développer ou utiliser sous licence, ou encore qui pourraient rendre ses produits ou ses procédés désuets. La forte concurrence que se livrent les entreprises dans le secteur de la stérilisation pourrait contraindre TSO₃ à diminuer le prix de vente de ses produits ou à consacrer plus de temps et de ressources financières à leur mise en marché.

Questions liées à la responsabilité du fait du produit

Dans le domaine de la santé, les poursuites judiciaires, pour des sommes souvent très élevées, sont de plus en plus courantes, surtout aux États-Unis, de la part de patients, d'employés ou de bénéficiaires. À l'occasion de telles poursuites, certains réclamants pourraient alléguer et mettre en cause la non-stérilité de certains instruments ou la non-performance des produits vendus installés par TSO₃ ou dérivés de ses technologies. Pour se prémunir contre les inconvénients de telles poursuites, la Société est d'avis qu'elle possède une couverture d'assurance adéquate.

DÉCLARATION PROSPECTIVE

Le présent document contient certains énoncés prospectifs qui reflètent les attentes actuelles de la Société liées aux activités futures. Les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents de ceux qu'anticipe la Société et qui sont décrits dans le présent document. Il est conseillé aux investisseurs de consulter les rapports annuels et trimestriels courants ainsi que le dépôt de la notice annuelle de la Société afin d'obtenir plus de renseignements sur les risques et incertitudes liés aux présents énoncés prospectifs. Le lecteur ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Société.

Cette analyse par la direction a été préparée en date du 31 octobre 2007. Des informations additionnelles sur la Société sont disponibles par le dépôt de communiqués de presse, de rapports annuels, d'états financiers trimestriels et de sa notice annuelle sur le site Internet SEDAR (www.sedar.com).

EXAMEN DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels n'ont pas été soumis à l'examen des vérificateurs externes.



Marc Boisjoli, M.Sc.

Vice-président, finances et chef des opérations financières

Le 31 octobre 2007

États financiers trimestriels

Ces états financiers trimestriels n'ont pas été soumis à l'examen des vérificateurs externes.

Bilans

aux

	30 SEPTEMBRE 2007 (non vérifié)	31 DÉCEMBRE 2006 (vérifié)
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	2 713 125 \$	753 885 \$
Placements temporaires	25 124 134	6 554 897
Débiteurs	940 077	811 119
Stocks	2 848 385	3 387 837
Frais payés d'avance	178 034	133 651
	31 803 755	11 641 389
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	522 215	390 608
ACTIFS INCORPORELS	3 669 477	3 711 742
	35 995 447 \$	15 743 739 \$
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer	818 987 \$	1 043 700 \$
Revenus perçus d'avance	140 501	75 709
	959 488	1 119 409
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions	73 229 968	47 149 127
Surplus d'apport	7 279 852	4 999 850
Déficit	(45 473 861)	(37 524 647)
	35 035 959	14 624 330
	35 995 447 \$	15 743 739 \$

États des résultats

Périodes terminées les 30 septembre (non vérifié)

	<u>TROISIÈME TRIMESTRE</u>		<u>NEUF MOIS</u>	
	2007	2006	2007	2006
VENTES	281 525 \$	33 961 \$	1 055 401 \$	636 110 \$
FRAIS				
Exploitation	431 548	308 057	1 246 332	1 186 140
Marketing	1 055 463	794 376	3 039 599	2 289 755
Recherche et développement	438 415	387 637	1 267 439	1 267 583
Administration	725 911	705 234	2 303 356	2 220 493
Financiers	4 342	1 968	11 048	12 270
	2 655 679	2 197 272	7 867 774	6 976 241
PERTE D'EXPLOITATION	2 374 154	2 163 311	6 812 373	6 340 131
AUTRES REVENUS	331 424	150 242	1 066 486	829 625
PERTE NETTE	2 042 730 \$	2 013 069 \$	5 745 887 \$	5 510 506 \$

Résultat par action

	<u>TROISIÈME TRIMESTRE</u>		<u>NEUF MOIS</u>	
	2007	2006	2007	2006
PERTE NETTE DE BASE ET DILUÉE	2 042 730 \$	2 013 069 \$	5 745 887 \$	5 510 506 \$
NOMBRE D' ACTIONS				
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ⁽¹⁾	47 790 928	36 532 147	44 473 596	36 505 341
PERTE PAR ACTION				
De base	0,04 \$	0,06 \$	0,13 \$	0,15 \$
Dilué ⁽¹⁾	0,04 \$	0,06 \$	0,13 \$	0,15 \$

(1) Le calcul du nombre moyen pondéré d'actions en circulation est établi en fonction du nombre d'actions ordinaires selon une moyenne pondérée basée sur la fraction de la période au cours de laquelle elles étaient en circulation.

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation demeure inchangé pour le calcul de la perte diluée par action compte tenu que l'inclusion d'actions ordinaires potentielles dans le calcul du résultat (perte) dilué par action a toujours un effet antidilutif.

États du surplus d'apport

Périodes terminées les 30 septembre (non vérifié)

	<u>TROISIÈME TRIMESTRE</u>		<u>NEUF MOIS</u>	
	2007	2006	2007	2006
Solde au début de la période	8 171 801 \$	4 784 059 \$	4 999 850 \$	4 620 592 \$
Options exercées	(7 680)	-	(34 742)	(2 475)
Bons de souscription exercés	(1 058 163)	(27 876)	(1 292 410)	(113 882)
Bons de souscription dans le cadre du financement	-	-	2 819 051	-
Options de rémunération	-	-	281 520	-
Rémunération à base d'actions	173 894	189 882	506 583	441 830
Solde à la fin de la période	7 279 852 \$	4 946 065 \$	7 279 852 \$	4 946 065 \$

États du déficit

Périodes terminées les 30 septembre (non vérifié)

	<u>TROISIÈME TRIMESTRE</u>		<u>NEUF MOIS</u>	
	2007	2006	2007	2006
Solde au début de la période	43 429 718 \$	33 544 641 \$	37 524 647 \$	30 047 204 \$
Modifications conventions comptables (note 2)	-	-	(20 216)	-
Déficit redressé	43 429 718	33 544 641	37 504 431	30 047 204
Frais relatifs à l'émission de capital-actions	1 413	-	1 942 023	-
Options de rémunération	-	-	281 520	-
Perte nette	2 042 730	2 013 069	5 745 887	5 510 506
Solde à la fin de la période	45 473 861 \$	35 557 710 \$	45 473 861 \$	35 557 710 \$

États des flux de trésorerie

Périodes terminées les 30 septembre (non vérifié)

	<u>TROISIÈME TRIMESTRE</u>		<u>NEUF MOIS</u>	
	2007	2006	2007	2006
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Perte nette	(2 042 730) \$	(2 013 069) \$	(5 745 887) \$	(5 510 506) \$
Ajustement pour :				
Amortissement des immobilisations corporelles	37 889	36 584	105 723	104 146
Amortissement des actifs incorporels	57 082	54 951	169 659	164 385
Rémunération à base d'actions	173 894	189 882	506 583	441 830
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	-	-	457	-
	(1 773 865)	(1 731 652)	(4 963 465)	(4 800 145)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation	(33 396)	(328 073)	206 190	(1 336 612)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(1 807 261)	(2 059 725)	(4 757 275)	(6 136 757)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Acquisition de placements temporaires	1 477 384	3 767 125	(9 535 583)	(857 573)
Disposition de placements temporaires	-	1 087 861	7 000 000	4 261 202
Acquisition d'immobilisations corporelles	(41 773)	(25 457)	(237 787)	(110 663)
Acquisition d'actifs incorporels	(42 364)	(6 196)	(127 394)	(54 572)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	1 393 247	4 823 333	(2 900 764)	3 238 394
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Options exercées	10 200	6 475	50 765	30 483
Bons de souscription exercés	4 033 250	106 250	4 521 975	414 941
Frais relatifs à l'émission de capital-actions	(1 413)	-	(1 942 023)	-
Émission de capital-actions	-	-	23 000 000	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	4 042 037	112 725	25 630 717	445 424
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE				
	3 628 023	2 876 333	17 972 678	(2 452 939)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	21 673 653	1 967 363	7 328 998	7 296 635
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	25 301 676 \$	4 843 696 \$	25 301 676 \$	4 843 696 \$
Composé de :				
Encaisse	2 713 125 \$	518 366 \$	2 713 125 \$	518 366 \$
Placements temporaires échéant à moins de trois mois	22 588 551	4 325 330	22 588 551	4 325 330
Placements temporaires de plus de trois mois	2 535 583	3 894 739	2 535 583	3 894 739
ENCAISSE ET PLACEMENTS TEMPORAIRES	27 837 259 \$	8 738 435 \$	27 837 259 \$	8 738 435 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires

Période de neuf mois terminée le 30 septembre (non vérifié)

1. Les états financiers non vérifiés sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada applicables aux états financiers intermédiaires et ne comprennent pas toute l'information exigée pour des états financiers complets. Les résultats intermédiaires ne reflètent pas nécessairement les résultats prévus pour l'exercice complet. De plus, ils ne comprennent pas toutes les informations qui doivent être présentées dans les états financiers annuels. Ces états financiers sont aussi conformes aux conventions comptables décrites dans les états financiers vérifiés de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006. Les états financiers intermédiaires et les notes complémentaires doivent être lus en tenant compte des états financiers vérifiés de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006.

Certains chiffres des périodes précédentes ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de la période en cours.

2. Conventions comptables

Modification de conventions comptables

Incidences de l'adoption des Instruments financiers

Le 1^{er} janvier 2007, la Société a adopté les nouvelles normes comptables de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) concernant les instruments financiers (chapitre 3855) et autres éléments du résultat étendu (chapitre 1530). Les données des périodes précédentes au 1^{er} janvier 2007 n'ont pas été retraitées.

Le 1^{er} janvier 2007, la Société a apporté les ajustements suivants à son bilan afin de se conformer aux nouvelles normes comptables :

Augmentation (diminution)

Bilan

Placements temporaires	20 216 \$
------------------------	-----------

État du déficit

Modification de conventions comptables	(20 216) \$
--	---------------

Autres éléments du résultat étendu

En vertu des nouvelles normes comptables, la Société doit présenter un état du résultat étendu. Compte tenu que la Société a classifié l'ensemble de ses instruments financiers à titre d'instruments financiers détenus pour fins de transactions, aucun élément de variation n'a à être constaté dans le résultat étendu. En conséquence, le revenu net (perte nette) correspond au total du résultat étendu.

Notes complémentaires (suite)

Période de neuf mois terminée le 30 septembre (non vérifié)

2. Conventions comptables (suite)

Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

Placements temporaires

Les placements temporaires sont classés à titre d'instruments détenus pour les fins de transaction à ce titre. Ils sont comptabilisés à la juste valeur marchande. L'augmentation ou la diminution de la juste valeur marchande est comptabilisé dans les autres revenus sous la rubrique revenus de placements.

La juste valeur des instruments financiers correspond au montant duquel cet instrument financier pourrait être négocié en toute connaissance de cause et volontairement entre les parties impliquées. La juste valeur est basée sur les prix (cours acheteur-vendeur) provenant d'un marché actif. Si ce n'est pas le cas, la juste valeur est basée sur les prix de marché prévalant pour des instruments ayant des caractéristiques et des profils de risque similaires ou des modèles d'évaluation interne ou externe utilisant des données observables sur le marché.

Les instruments financiers dérivés doivent être comptabilisés à la juste valeur sauf s'ils sont spécifiquement désignés à titre de relation de couverture efficace, et la variation de la juste valeur sera comptabilisée directement dans le bénéfice net.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont constitués du coût d'acquisition d'une licence portant sur un brevet, du coût d'acquisition d'une technologie, incluant tous les droits qui y sont rattachés, du coût des brevets et du coût des marques de commerce.

L'amortissement des actifs incorporels est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie de ceux-ci, soit :

Brevets	20 ans
Licence	16 ans
Marques de commerce	10 et 15 ans

La technologie est amortie selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative de 20 ans.

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Notes complémentaires (suite)

Période de neuf mois terminée le 30 septembre (non vérifié)

2. Conventions comptables (suite)

Conversion des devises étrangères

Les opérations libellées en devises étrangères sont converties en dollars canadiens de la façon suivante : les actifs et les passifs monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan, et les produits et les charges sont convertis au taux de change en vigueur au moment de l'opération. Les actifs et les passifs non monétaires sont convertis au taux historique. Les gains ou les pertes de change résultant de cette conversion sont portés aux résultats.

Constatation des revenus

La Société génère des revenus principalement par la vente d'unités de stérilisation à l'ozone, de pièces et d'instruments relatifs à ces unités et par des contrats de service et d'entretien des unités. La Société s'engage généralement dans des accords de prestations multiples génératrices de produits qui incluent la livraison des unités, l'installation, l'entretien, le service à la clientèle et les services de consultation. La Société constate ses revenus lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, que les marchandises sont expédiées aux clients, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les revenus provenant d'accords de prestations multiples génératrices de produits sont reconnus séparément pour chacun des éléments lorsque des preuves objectives en possession de la Société existent. Si celles-ci ne peuvent être établies, les revenus sont reportés et reconnus linéairement sur la durée du contrat. Les revenus relatifs aux unités vendues, aux pièces et instruments relatifs à ces unités, aux services d'installation et de consultation sont reconnus lors de la livraison et de l'acceptation par le client des services reçus. Les contrats d'entretien et de services sont reconnus linéairement sur la durée du contrat.

3. Capital-actions

	30 SEPTEMBRE 2007	31 DÉCEMBRE 2006
Émis		
47 863 402 actions ordinaires	73 229 968 \$	47 149 127 \$

La Société a conclu, le 8 mars 2007, un financement privé de 23 000 000 \$ par l'émission de 9 200 000 unités. Chaque unité comprend une action ordinaire et un demi-bon de souscription. Chacun des 4 600 000 bons de souscription permet l'achat d'une action ordinaire à un prix de 3,00 \$, et ce, jusqu'au 8 mars 2009. Le produit de cette émission d'unités a été réparti de façon proportionnelle entre le capital-actions et le surplus d'apport selon la juste valeur respective des actions et des bons de souscription émis.

Notes complémentaires (suite)

Période de neuf mois terminée le 30 septembre (non vérifié)

3. Capital-actions (suite)

La Société, à titre de contrepartie additionnelle dans le cadre de cette émission d'unités, a octroyé 460 000 bons de souscription aux placeurs pour compte. Chaque bon permet de souscrire à une action ordinaire de la Société à un prix de 2,50 \$ et ce, d'ici le 8 septembre 2008.

Rémunération et autres paiements à base d'actions

Régime d'achat d'action à l'intention des employés

Le 2 mai 2007, la Société a mis en place un régime d'achat d'actions à l'intention de ses employés incluant ses dirigeants. Les participants admissibles peuvent contribuer jusqu'à un maximum de 5 % de leur salaire de base, sous forme de retenues salariales. La Société versera une contribution égale à 50 % de la contribution mensuelle totale du participant. Les contributions des participants et de la Société seront remises mensuellement à une firme de courtage qui utilisera tout le solde des contributions pour l'achat, sur le marché libre le dernier jour du mois, d'actions à l'entier le plus près. Depuis son introduction au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2007, la Société a encouru des frais de 1 432,87 \$ relativement à ce régime.

Options d'achat d'actions et bons de souscription

Le 27 février 2007, la Société a octroyé 183 500 options d'achat d'actions à certains employés et dirigeants de la Société. Ces options, lesquelles sont acquises sur une période de trois ans, permettent de souscrire à autant d'actions ordinaires de la Société à un prix de 2,55 \$ l'action, et ce, d'ici le 27 février 2017. La juste valeur unitaire de ces options d'achat d'actions s'établit à 1,62 \$.

Le 2 mai 2007, la Société a octroyé 64 000 options d'achat d'actions à certains employés et dirigeants de la Société. Ces options, lesquelles sont acquises sur une période de trois ans, permettent de souscrire à autant d'actions ordinaires de la Société à un prix de 2,20 \$ l'action, et ce, d'ici le 2 mai 2017. La juste valeur unitaire de ces options d'achat d'actions s'établit à 1,58 \$.

Le 1^{er} août 2007, la Société a octroyé 14 000 options d'achat d'actions à certains employés et dirigeants de la Société. Ces options, lesquelles sont acquises sur une période de trois ans, permettent de souscrire à autant d'actions ordinaires de la Société à un prix de 2,54 \$ l'action, et ce, d'ici le 1^{er} août 2017. La juste valeur unitaire de ces options d'achat d'actions s'établit à 1,80 \$.

Au cours des trois premiers trimestres de 2007, des porteurs ont exercé leurs options d'achat d'actions ou leurs bons de souscription; ils ont souscrit un total de 1 862 549 actions en contrepartie de 4 572 740 \$.

Notes complémentaires (suite)

Période de neuf mois terminée le 30 septembre (non vérifié)

3. Capital-actions (suite)

Le modèle d'évaluation du prix des options Black-Scholes a été développé dans le but de déterminer la juste valeur des options négociables qui ne sont pas assujetties à des restrictions d'acquisition et qui sont totalement transférables. Une pratique qui diffère de façon importante des attributions d'options d'achat d'actions de la Société. Les modèles d'évaluation du prix des options nécessitent également des évaluations dont le niveau de subjectivité est élevé et incluent le degré de volatilité attendu des actions sous-jacentes. Tout changement apporté aux hypothèses peut affecter de manière appréciable les évaluations des justes valeurs.

La juste valeur des options, à la date d'octroi, est estimée au moyen du modèle d'établissement du prix des options de Black-Scholes à l'aide des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2007
Taux d'intérêt sans risque	4,08 %
Volatilité prévue	57,5 %
Durée	10 ans
Rendement en dividende prévu	0 %

La juste valeur moyenne pondérée unitaire des options octroyées s'établit à 1,62 \$.

La juste valeur des bons de souscription, à la date d'octroi, est estimée au moyen du modèle d'établissement du prix des options de Black-Scholes à l'aide des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2007
Taux d'intérêt sans risque	3,98 %
Volatilité prévue	53,6 %
Durée	1,9 an
Rendement en dividende prévu	0 %

La juste valeur moyenne pondérée unitaire des bons de souscription octroyés s'établit à 0,71 \$.

Notes complémentaires (suite)

Période de neuf mois terminée le 30 septembre (non vérifié)

3. Capital-actions (suite)

Les options d'achat d'actions et les bons de souscription ont varié comme suit :

	<u>TROISIÈME TRIMESTRE</u>		<u>NEUF MOIS</u>	
	NOMBRE	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ	NOMBRE	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ
Options d'achat d'actions				
En circulation au début de la période	2 483 930	2,19 \$	2 292 066	2,16 \$
Octroyées	14 000	2,54 \$	258 023	2,46 \$
Levées	(6 000)	1,70 \$	(27 999)	1,81 \$
Annulées	-	-	(30 160)	2,36 \$
	2 491 930	2,19 \$	2 491 930	2,19 \$
Bons de souscription				
En circulation au début de la période	7 459 850	2,81 \$	2 621 100	2,48 \$
Octroyés	-	-	5 060 000	2,95 \$
Levés	(1 613 300)	2,50 \$	(1 834 550)	2,46 \$
Expirés	(786 550)	2,50 \$	(786 550)	2,50 \$
	5 060 000	2,95 \$	5 060 000	2,95 \$
En circulation à la fin de la période	7 551 930	2,70 \$	7 551 930	2,70 \$
Pouvant être levés, à la fin de la période	6 853 364	2,71 \$	6 853 364	2,71 \$



SIÈGE SOCIAL

TSO₃ inc.
2505, avenue Dalton
Québec (Québec)
Canada G1P 3S5

Téléphone : (418) 651-0003
Télécopieur : (418) 653-5726

www.tso3.com
Symbole boursier : TOS (TSX)

COMMUNICATIONS ET RELATIONS
AVEC LES INVESTISSEURS

Téléphone : (418) 651-0003, poste 237
Télécopieur : (418) 653-5726
Courriel : ir@tso3.com